

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV La consécration épiscopale de Mgr Racicot. — V Correspondance romaine. — VI La spontanéité du sens pratique. — VII La journée du pape. — VIII Matérialisme et évolution. — IX Cérémonies religieuses à la Maison-Mère des Sœurs de la Providence. — X Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 30 avril

Dimanche de *Quasimodo* et fin du temps pascal ; premier vendredi du mois, mois de Marie (1) et lecture du décret du concile de Montréal.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 30 avril

Dimanche de *Quasimodo*, double privil. ; préf. de Pâques. — I Vêpres des SS. Philippe et Jacques ; mém. du dim. et de Ste Catherine.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 7 mai

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Notre-Dame-du-Bon-Consell, de Saint-Philippe, de Saint-Jacques et de Sainte-Monique.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Hintonburg) et de Saint-Philippe (Richmond et Argenteuil).

(1) Indulgences : 10 100 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge ; — 20 indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Valérien, de Saint-Georges, de Saint-Marc, de Saint-Pierre-de-Vérone, de Saint-Athanase, de Sainte-Croix (Durham) et de Saint-Pie.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Léon-le-Grand, de Saint-Justin et de Saint-Sévère.

DIOCÈSE DE FHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Léon-le-Grand (Marston), de Saint-Herménégilde (Barford), de Saint-Georges (Windsor), de Saint-Fortunat (Wolfstown), de Sainte-Catherine-de-Sienne (Hatley) et de Saint-Philippe (Windsor Mills).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Elphège, de Notre-Dame-du-Bon-Consell, de Sainte-Sophie, de Sainte-Monique et de Saint-Pie.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Anicet, de Saint-Zotique et de Saint-Clet.

DIOCÈSE DE FEMBROKE — Solennité des titulaires de Saint-Félix (Pointe-Alexandre), de Saint-Georges (Abbitibi), de Notre-Dame-du-Bon-Consell (Long-Sault), de Saint-Georges (Portage-du-Fort) et de Saint-Pie (Osceola).
J. S.

LA CONSECRATION EPISCOPALE DE MGR RACICOT

LA cérémonie du sacre de Mgr Zotique Racicot, évêque nommé de Pogle et auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, aura lieu le 3 mai prochain.

Elle se fera dans l'église-cathédrale, et commencera à 10 heures précises.

Le pontife consécrateur sera Mgr l'archevêque de Montréal ; et les prélats assistants seront Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Le sermon sera donné par Mgr Archambeault, évêque de Joliette.

Un grand nombre d'évêques du Canada et des Etats-Unis ont déjà annoncé qu'ils seraient présents à la cérémonie.

La *Semaine religieuse* se fait l'interprète de Mgr l'archevêque et de Mgr Racicot, en invitant tous les membres du clergé de Montréal et d'ailleurs à venir prendre part à cette fête religieuse.

Des places spéciales seront réservées aux prêtres.

Les compagnies de chemin de fer ont bien voulu réduire considérablement le prix des billets de voyage, en faveur des personnes qui assisteront à la cérémonie du sacre. La réduction sera accordée au retour, sur présentation d'un certificat signé par M. le chan. Cousineau.

Le dîner se prendra à l'archevêché, immédiatement après l'office.

Nos lecteurs se feront un devoir, nous l'espérons, de s'unir dans leurs prières à Mgr l'évêque de Pogla, qui se mettra en retraite, au séminaire de philosophie, dès les premiers jours de cette semaine.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 5 avril 1905.

LA brochure *Pio X, suoi atti e suoi intendimenti — Pio X ses actes et ses intentions*, continue à défrayer la curiosité publique et aussi l'inquiétude de certaines personnes dont elle touche la position. On raconte que des employés de la Congrégation Consistoriale, que la brochure supprime, se précipitèrent chez le cardinal Oreglia pour lui signaler le danger auquel était exposé ce rouage dont il est le préfet. Mais, répondit froidement le vieux cardinal, si le Souverain-Pontife veut réformer les congrégations romaines, croyez-vous que je m'y opposerais ? et il les renvoya.

— Que contient donc cette brochure dont la première édition est complètement épuisée ? On pourrait aisément en diviser les 68 pages en trois parties.

— La première s'occupe du clergé séculier et régulier. Le clergé a

des devoirs qu'il oublie et qu'il faut lui rappeler. Il faut pourvoir à une meilleure organisation des séminaires qui s'étiolaient dans des diocèses trop petits. Elle propose pour cela un séminaire par province ecclésiastique qui, plus nombreux d'élèves, possédant plus de ressources, donnerait des résultats bien meilleurs. Ce paragraphe s'applique exclusivement à l'Italie. Elle s'occupe des jeunes prêtres dont on doit mieux surveiller les premiers pas dans le sacerdoce, et qu'on laisse trop facilement se diriger dans la carrière, au lieu de les mettre dans les paroisses pour aider les curés. Les réguliers (en Italie s'entend) doivent être rappelés à l'observance stricte de leur règle, et il faut abolir toutes les coutumes contraires, comme par exemple le *peculium*.

— Dans la seconde partie, l'auteur prenant occasion de la refonte du droit canonique, fait pour son propre compte une réforme de la curie romaine. Il bouleverse complètement les anciennes congrégations de Sixte V, ajoute l'Index au Saint-Office, fond en un seul organe la Daterie, la Chancellerie et les Brefs, réunit la Cérémoniale aux Rites, la Consistoriale à la Congrégation pour le choix des évêques, etc. L'auteur n'y va pas de main morte. Et si Léon XIII a remplacé l'écriture lombarde des bulles par l'écriture courante, l'auteur supprime bulles et chancelleries. Il y avait à Rome des charges dont on sortait toujours pour être cardinal, d'autres où on était enlié à perpétuité. On appelait ces dernières *pozzi*, puits ; et un des plus célèbres de ces puits est la charge de sous-dataire d'où, de mémoire d'homme, personne n'est sorti que mort. L'auteur voudrait l'abolition des postes cardinales et des puits. En cela il a raison ; mais il n'a pas grand mérite, car Pie X a manifesté plusieurs fois sa pensée sur ce point. Il trouve les prélats trop nombreux ; leurs collègues, actuellement complètement inutiles, devraient être supprimés, car ils ne répondent à rien. Il y a en Italie 280 évêques, nombre hors de proportion avec la population de la péninsule qui est de 32 millions ; la France avec 39 millions d'habitants n'a que 86 évêchés. Cette question de la réduction des évêchés italiens a été plusieurs

fois à l'ordre du jour ; et en 1818 Pie VII fit de larges coupures dans ce sens, réunissant sous un même titulaire plusieurs diocèses qui ne pouvaient se suffire à eux-mêmes. Le remède n'a pas été toutefois assez radical et les inconvénients se reproduisent. Mais il faut tenir compte des droits acquis, des besoins des populations et aussi des exigences du gouvernement, qui ne verrait probablement dans cette mesure prise par le Souverain-Pontife qu'un moyen de s'emparer d'une partie des revenus du clergé.

— Parlant des nonciatures, l'auteur s'appuie beaucoup sur le *Plan de Réforme* du cardinal Sala, mort à Rome en 1839 en grande réputation d'homme sage et prudent. Le *Plan de réforme* n'a jamais été mis à exécution, et c'est un projet presque identique que présente l'auteur. Mais il s'acharne surtout contre l'institution romaine, l'Académie des Nobles ecclésiastiques qui, dans l'intention des papes, devait être la pépinière des futurs diplomates du Saint-Siège.

— De la Curie romaine l'auteur revient, dans une troisième partie, à l'Eglise en général. Il parle de la musique sacrée et des moyens pour restaurer le culte de Dieu dans les églises. Les confréries sont fort en honneur en Italie, mais il faut avouer qu'elles sont aussi parfois très gênantes pour les curés et les évêques. Innombrables sont les procès, à la Congrégation du Concile ou des Evêques et Réguliers, que ces excellents *fratelloni*, c'est le nom qu'on leur donne, intentent contre l'autorité ecclésiastique, coupable selon eux d'attenter à leurs droits ou de marcher sur leurs privilèges. J'oubliais la prédication, qu'il voudrait voir reconduire à cette gravité et à cette science qui devraient en être la base ; alors les prédicateurs prêcheraient Notre-Seigneur crucifié, au lieu de transformer la chaire sacrée en une chaire de conférences académiques... quand ce n'est pas pire.

— Que penser de cette publication ? Mon humble avis est qu'elle fera plus de mal que de bien. Si l'auteur était convaincu, comme je le pense, de l'utilité de ces réformes et croyait, ce qui serait téméraire, que Pie X n'en connut pas assez le besoin, il n'avait qu'à

adresser son mémoire au Souverain-Pontife au lieu de le jeter dans le public et de prendre les fidèles comme juges entre le pape et lui. De plus, les fautes et défauts qu'il découvre dans l'organisme humain de la tradition, dans les rouages administratifs de l'Église, n'étaient connus que de quelques personnes qui, dans la mesure de leurs forces, essayaient d'y porter remède. Mettre ainsi à nu les défauts de notre mère la sainte Église est une faute : celle de Cham, et on se rappelle la malédiction de Noé. De plus cette brochure qui n'a pas tout dit, suscitera, précisément à cause de son succès, d'autres publications similaires qui diront davantage, porteront plus loin leurs investigations et y mettront plus d'acrimonie, d'âpreté, d'injustice. Et alors qu'arrivera-t-il ? C'est que le Souverain-Pontife ne pouvant se laisser imposer par ces publications une ligne de conduite, se trouverait dans l'impossibilité de mettre à exécution les intentions que lui prête bénévolement l'auteur anonyme.

C'est pourquoi j'estime la brochure une mauvaise action, une publication imprudente, et un acte peu respectueux vis-à-vis le pape Pie X.

DON ALESSANDRO.

LA SPONTANEITE DU SENS PRATIQUE

POUR être un grand mot, un peu bien effarouchant, celui que je viens d'écrire est pourtant de ceux que tout le monde devrait comprendre. Car la chose que ce mot signifie est une denrée fort utile à tous, que malheureusement on ne trouve pas toujours dans le commerce de la vie.

Disons, pour être clair, qu'il s'agit du *bon sens*, du *bon jugement pratique*, lequel, pour la gouverne des individus — comme aussi pour celle de la société — devrait jaillir spontanément dans l'esprit de tout homme qui est en face d'une action à faire et d'une décision à prendre.

« Quand un principe théorique est établi, sa mise en pratique est « une œuvre qui peut être plus ou moins difficile et réussie suivant

« la trempe différente des esprits. Entre le *principe* et son *contact* « *avec les faits*, il y a une sorte de milieu où les uns aperçoivent très vite les liens de relation qui unissent ces deux termes, alors que les autres les voient mal, dans une clarté obscure, ou même ne les voient pas du tout. Ce milieu doit être comblé par la prudence « *pratique de chacun* ».

Cette citation savante, je l'emprunte au *Vieux moraliste* de l'*Ami du Clergé*, que sans doute plus d'un de mes lecteurs connaît et apprécie.

* * *

Si l'on veut bien me le permettre, ouvrons une parenthèse pour dire un peu le mérite de cette revue en général et de ce collaborateur en particulier. Je connais de jeunes confrères qui demandent parfois à leurs aînés quelles lectures ils doivent s'imposer pour se tenir au courant, en fait de connaissances théologiques. J'en connais d'autres — je le dis sans malice et sans me croire le moins du monde autorisé à donner des leçons, j'ai plutôt besoin d'en recevoir ! — j'en connais d'autres qui ne demandent rien et qui n'étudient plus grand chose, une fois l'absorbant travail du ministère actif accompli, à qui pourtant, j'ose l'affirmer, mon avis pourrait être fort utile, s'ils le veulent prendre en bonne part.

Donc à ceux qui demandent — et même à ceux qui ne demandent pas ! — ce qu'il faut étudier ; à ceux qui trouvent trop onéreux de revoir un volume de Gury chaque année — je ne dis pas qu'ils ont raison, je constate simplement — ; à ceux enfin qui voudraient un auteur facile, varié, attrayant, où l'on s'instruise sans trop de temps et d'efforts..... j'offre l'*Ami du Clergé* et je désigne tout spécialement le *Vieux moraliste*.

Il me semble bien qu'un prêtre dans le ministère qui lit régulièrement la savante revue de Langres et médite, chaque quinzaine, les conseils du *Vieux moraliste*, est à peu près certain de n'être jamais à court, quand il aura à trouver l'*homme prudent* dont parlent nos manuels classiques de théologie morale, je veux dire : quand il y aura à prendre une décision et à régler un cas.

Seulement cela suppose que ce prêtre, et c'est le cas pour vous tous, chers confrères du Canada français, possède par devers lui *une suffisante spontanéité de sens pratique*. Ce qui me ramène à mon sujet.

* * *

Le *Vieux moraliste*, un maître en morale, je vous l'assure, avait été consulté par un jeune curé de campagne, un Français, qui voulait obtenir de lui, pour l'action à entreprendre dans les choses politiques, des conseils précis et plus pratiques, plus *terre à terre*, comme il disait, et plus appropriés à sa situation particulière ?

Mais, répondait le spirituel moraliste — 9 mars 1905 — ce n'est pas possible, dans un enseignement général, de prévoir tous les cas d'application pratique. Sans rester dans les pures considérations abstraites d'une part, je ne puis pourtant pas, d'autre part, me tenir au seul terrain des contingences de la vie vécue. Ni le seul rêve des idées pures, ni le seul souci aveugle des détails de circonstances, ne sauraient être mon champ d'action. Tout ce que je peux faire, c'est de rappeler assez de principes pour projeter sur les directions pratiques une bonne lumière directrice.

« Du reste, ajoutait-il excellemment — et ici je cite le texte — laissez-moi vous reprocher doucement, à mon tour, ce que je vous demande respectueusement la permission d'appeler l'*insuffisante spontanéité de votre sens pratique.....* ».

« Les timides inquiets attendent tranquillement qu'un conseiller, qu'une autorité étrangère, vienne combler le vide..... et leur indique, avec la dernière précision de détails, l'œuvre à faire, les personnes à voir, les moyens à employer..... ».

« Les autres devinent beaucoup de ces choses-là tout seuls. Ils se fixent un but, puis cherchent dans leur spontanéité de jugement et d'action les moyens propres à l'atteindre. Fidèles à ne point s'éloigner du principe qu'ils fixent toujours comme le phare sauteur dans les obscurités de la nuit, ils manœuvrent cependant avec la liberté d'inspiration que comporte l'appréciation prudente, mûrement réfléchie, de la situation où ils se trouvent ».

« Ceux-là, penserez-vous, peuvent faire de faux pas, s'illusionner en de dangereuses manœuvres ? Assurément ! C'est la condition forcée de la vie humaine pratique sur la terre. Mais, au moins, ceux-là travaillent ; ils font quelque chose, et il reste toujours quelque chose de leurs œuvres : ce qui vaut mieux que de ne rien faire du tout, sous prétexte qu'on peut se tromper ».

* * *

Quel beau sujet de méditation pour un prêtre patriote que ces lignes du *Vieux moraliste* ! Elles sont écrites pour la France, sans doute. Et nous ne sommes pas aussi *avancés* que là-bas, c'est encore vrai.

Mais n'en pourrions-nous pas faire notre profit, même au Canada français ?

Que de gens, par exemple, dans nos rangs, parlent de la nécessité des œuvres de presse, mais ne songent à prendre aucune attitude déterminée pour soutenir celles qui existent, ou même encourager celles qui voudraient naître, ou encore modifier, en y coopérant, celles qui pourraient être meilleures. Mais bah ! c'est à peine si l'on paie son abonnement.

Que de gens déplorent l'orientation de certains mouvements ouvriers ou autres, qui se dessinent de plus en plus dans nos grands centres, et se condamnent pourtant à ne rien faire pour éclairer tels ou tels ouvriers sur qui ils ont une influence directe.

Cela rappelle le bon mot de Mgr Freppel, l'illustre et regretté évêque d'Angers. Permettez que je le raconte. L'éloquent prélat était en *visite pastorale* et le curé qui le recevait avait cru bien faire en préparant un discours soigné, qu'il débita à Monseigneur devant tout son peuple, où il était question des différents moyens à prendre pour sauver la France qui déjà, il y a quinze ans, s'en allait en ruines, en niant le droit de Dieu et ceux de ses ministres. L'évêque écouta la harangue assez patiemment, au début ; mais comme elle menaçait de ne plus finir, il dit à son voisin : « Encore un qui veut sauver la France, que ne sauve-t-il sa paroisse d'abord ! »

* * *

En d'autres termes, faire ce que l'on doit et le bien faire ; ne pas attendre que chaque détail précis de l'attitude à prendre dans tel ou tel cas nous soit fixé par d'autres ; dans le respect sincère enfin des directions générales émanées de ceux qui ont la redoutable mission de commander et de diriger, ne pas s'imposer l'inaction et se permettre une généreuse initiative, voilà, si je ne m'abuse, ce que c'est que d'avoir la *spontanéité du sens pratique*.

Certes, loin de moi la pensée de soutenir que nous en manquons totalement. Les œuvres qui germent partout sur le sol de notre patrie prouvent trop éloquemment le contraire. Mais tant d'œuvres nous réclament encore ! Tant d'amis, mieux intentionnés qu'éclairés souvent, attendent de nous des avis et des conseils !

Soyons pratiques et lisons le *Vieux moraliste*. Ce qu'il en sait des choses utiles et intéressantes, cet excellent curé !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA JOURNÉE DU PAPE

LÉ X a fait de son existence deux parts : l'une consacrée aux audiences et aux cérémonies plus nombreuses que sous le règne de son prédécesseur ; la seconde, tout intime, réservée au travail et au repos.

Levé à quatre heures et demie, le pape commence son bréviaire, descend au deuxième étage, dit sa messe à six heures et donne la communion à quiconque se présente.

Après avoir entendu à genoux une seconde messe dite par son chapelain, il remonte à sept heures et demie dans son cabinet, dont une fenêtre regarde Saint-Pierre et l'autre le château Saint-Ange,

Un valet de chambre lui porte une tasse de lait, prescrite par le médecin à son tempérament arthritique. Il fait ensuite un tour dans la loggia voisine ou, si le temps le permet, dans les jardins, à pied. La chaise à porteurs

de Léon XIII a été remise au garde-meuble et Pie X a vendu ses quatre paires de chevaux.

Le pape travaille ensuite avec ses secrétaires particuliers qui sont deux prêtres vénitiens ; puis avec le secrétaire d'Etat, il parcourt les journaux, notamment la *Difesa* de Venise ; il donne même déjà quelques audiences.

A une heure et demie, il déjeune à la vénitienne, comme dessert, un fruit ; jamais de plat sucré.

Le vendredi, poisson bouilli ; le dimanche, coratelle *alla Veneziana*. Pie X n'aime pas manger seul : il invite toujours ses secrétaires.

De trois heures à cinq heures, audiences publiques dans les *loges de Raphaël* ; de cinq heures à sept heures, audiences privées. Neuf heures et demie, souper à la romaine : salade, tranche de jambon, orange.

Le pape achève son bréviaire ; à dix heures et demie, toute lumière est éteinte dans son appartement.

MATERIALISME ET EVOLUTION

LA question de la spiritualité de l'âme humaine est non seulement la question centrale dans tout système de philosophie, mais elle est encore éminemment pratique : de la solution qu'on apporte à cette question dépend toute la direction de la vie.

L'homme n'est-il qu'une bête, où est-il plus qu'un animal sans raison ?

Le spiritualisme répond que l'homme est plus qu'un animal ; il est composé d'un corps et d'une âme spirituelle et immortelle, qui par conséquent poursuivra une existence nouvelle quand la mort sera venu accomplir son œuvre de dissolution.

Non, répond à son tour le Matérialisme, l'homme n'est pas essentiellement distinct de la bête ; l'intelligence c'est le cerveau, qui secrète la pensée comme le fole secrète la bile et l'estomac la pepsine.

Les différentes opinions matérialistes qui au siècle dernier identifiaient l'intelligence et la pensée avec le volume, le poids, les qualités physiques ou les qualités chimiques du cerveau, ont dû tour à tour disparaître devant les recherches accablantes de la Physiologie et de la Biologie. Aujourd'hui le Matérialisme a revêtu une forme plus moderne et apparemment plus savante ; il s'appelle le « Monisme », ou « Evolution monistique ».

Avant d'exposer les doctrines de cette philosophie qui, sous les dehors de la nouveauté, couvre de très anciennes erreurs, il est indispensable de les faire précéder d'une vue succincte sur le Transformisme scientifique en général et sur le Darwinisme.

I Le Transformisme

Si on jette un regard sur les espèces innombrables d'animaux qui avec nous peuplent le globe, on observe qu'ils se distinguent profondément les uns des autres. Et ces distinctions ont permis aux zoologistes de diviser tout le règne animal en deux grands embranchements : les *Vertébrés*, ou animaux pourvus d'une colonne vertébrale, et les *Invertébrés*, ou animaux n'ayant pas de colonne vertébrale. Ces deux grandes classes se subdivisent à leur tour en groupes divers, de moins en moins parfaits ; au sommet, les mammifères, puis en descendant, les oiseaux, les reptiles, les batraciens, les poissons ; parmi les Invertébrés, les plus parfaits forment la famille des articulés, puis en descendant, nous rencontrons les groupes des mollusques, des rayonnés et des protozoaires.

Or, l'étude de la géologie démontre que ces espèces si variées n'ont pas toutes existé simultanément. Il y eut une époque où notre globe ressemblait à une étoile du ciel : une immense boule de feu, tenant en suspension, à l'état de fusion, les matières qui plus tard devaient constituer la croûte terrestre. Peu à peu, ces matières se condensèrent, se refroidirent, et il arriva ce qui arrive dans tout liquide qui se refroidit : une mince pellicule se forma, qui s'épaissit de plus en plus et qui devient ce manteau granitique, enveloppant le noyau central. Ce lit pierrieux a reçu le nom de : *Terrains primitifs*.

Sur ces terrains primitifs s'entassa lentement, par couches distinctes, le sol arable, comme on voit en hiver les couches distinctes de neige s'entasser les unes sur les autres après chaque tempête. Toutes ces couches réunies forment collectivement les *Terrains sédimentaires*; ils sont répartis généralement en quatre grandes divisions : les terrains *primaires*, qui recouvrirent les roches primitives ; les terrains *secondaires*, les terrains *tertiaires* et les terrains *quaternaires*. Ces terrains, à leur tour, se subdivisent en parties secondaires.

(Selon *Dana*, géologue américain :

Terrains Primaires	36 millions d'années.
“ Secondaires	9 “ “
“ Tertiaires	3 “ “
“ Quaternaires	{ Époque glaciaire. “ moderne).

Mais, direz-vous, comment se fait la distinction des terrains ?

Par les faunes et par les flores distinctes dont ils ont conservé le souvenir, enœveli dans leur sein. La vie, d'après l'enseignement de la science, n'a pas toujours existé sur la terre. Quand celle-ci se détacha de la Nébuleuse primitive, elle dût passer par des états d'incandescence et de chaleur incompatibles avec la vie ; et, de fait, aucune trace d'êtres vivants, plante ou animal, n'a jamais été trouvée dans les roches cristallines qui entourent le noyau central. La vie a commencé avec les terrains primaires. Les êtres vivants qui se sont succédés sur la terre depuis cette époque lointaine, nous ont laissé, pour ainsi dire, leurs vestiges et même leurs portraits. Des plantes avec leur tronc, leurs branches, leurs feuilles délicatement dentelées ; d'innombrables squelettes d'animaux, qui s'éteignirent au milieu des roches en formation, ont été pour ainsi dire enchâssés au sein de l'argille et préservés à jamais contre l'injure du temps et contre l'action dissolvante des grands cataclysmes terrestres.

Or, si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les terrains sédimentaires, nous constatons deux choses : 1) que les espèces d'animaux (sans parler des plantes) ont fréquemment changé depuis

l'apparition de la vie jusqu'à nos jours ; 2) qu'en général, les espèces inférieures ont précédé les espèces supérieures.

Durant la formation des terrains primaires, les poissons et les invertébrés inférieurs régnaient en maîtres. Les terrains secondaires sont caractérisés par les restes fossiles des immenses Sauriens : Plésiosaures, Ichtyosaures, Ptérodactyles.

Les mammifères font leur apparition aux terrains tertiaires ; enfin l'homme, attendu depuis le commencement de la vie, paraît aux temps quaternaires.

A cette vue, l'esprit scientifique se pose cette question : « Comment expliquer cette ascension graduelle de la vie ? » Deux systèmes s'essayent à y répondre : Le Créacionisme et le Transformisme.

Le Créacionisme dit que Dieu créa chacune et toutes les espèces dont les restes fossiles nous sont parvenus, selon le plan qu'il avait divinement conçu.

Le Transformisme prétend que les espèces inférieures se sont transformés dans les espèces supérieures, en s'adaptant aux milieux géologiques et climatiques si différents par lesquels la terre a passé : les espèces supérieures seraient sorties des espèces inférieures. Cette hypothèse serait confirmée par un simple regard sur la série ascendante des espèces animales. (C'est l'argument paléontologique).

De ce bref exposé, il me semble que la thèse de l'Evolution, thèse purement scientifique, ressort avec assez de clarté et d'exactitude.

Maintenant, répondons, avant d'aborder le Darwinisme et le Monisme, à cette question : est-il permis au docteur catholique d'enseigner le Transformisme ?

Il lui est permis de soutenir cette thèse comme il lui est permis de prendre part à toute dispute scientifique. Jamais l'Eglise catholique n'a défendu à ses enfants l'enseignement de l'Evolution, pourvu qu'ils ne se mettent pas en contradiction avec les dogmes révélés et avec la raison. De fait, plusieurs catholiques éminents, prêtres et laïques, frappés des arguments que l'on présente en faveur de l'Evolution : argument paléontologique, embryologique, parenté des for-

mes vivantes, organes rudimentaires, etc, ont consacré leur vie et leur talent à défendre et à propager l'idée évolutionniste.

Seulement, il y a deux vérités que les catholiques sont tenus de respecter : l'acte créateur de Dieu à l'origine du monde et l'acte créateur de Dieu à l'origine de chaque âme humaine.

L. PERRIN, p. s. s.

Séminaire de philosophie, Montréal.

CEREMONIES RELIGIEUSES

À LA

Maison-Mère des Sœurs de la Providence

LES 13 et 14 du courant avaient lieu d'imposantes cérémonies religieuses dans la chapelle des Sœurs de la Providence, Maison-Mère.

La première fut présidée par le révérend Père C. Gonthier, de la Compagnie de Jésus, prédicateur de la retraite, qui, après le sermon de circonstance, recevait les vœux perpétuels de dix-huit professes.

Vocales : Les Sœurs Isabella McDonald, dite Sœur Marguerite d'Ecosse; Marie-Louise Brosseau, dite Sœur Joseph; Anselmie Blais, dite Sœur Charles-Eugène; Marie-Antoinette Côté, dite Sœur Joseph-Emile; Edouardina Bernard dite Sœur Sixte; Philomène Groux, dite Sœur Antoine-Abbé.

Coadjutrices : Les Sœurs Alma Côté, Anna Vézina, Alida Trudel, Léda Brodet-Laforge, Vitaline Gagnon, Emélie Jean, Marie-Rose Carrier, Domitille Gagnon, Céline Galipeau, Azélie Galipeau, Virginie Lévesque, Reine Grenier.

La seconde cérémonie, présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, était la profession des vœux annuels de trente-deux novices, dont voici les noms.

Vocales : Marie-Louise Leblanc, dite Sœur Laurent, de Fall River, Mass ; Laura Parent, dite Sœur Pascal, de Rimouski ; Marie-Louise Thibault, dite Sœur Louis-Henri, de l'Assomption ; Marie Touzin, dite Sœur Jean l'Aumônier, de Saint-Gillaume d'Upton ;

Anna Forget, dite Sœur Stanislas de Jésus ; Flore Forget, dite Sœur Athanasie ; Ovida Joly, dite Sœur Léon de Cécile ; Donia Lavallée, dite Sœur Eugène de Florence ; Flore Pelland, dite Sœur Marcién ; Lucrèce Robichaud, dite Sœur Angèle de Brescia ; Marie Piette, dite Sœur Alphonse du Sauveur ; Ubalda Lavallée, dite Sœur Bernard de Sienne, de Sainte-Elizabeth : Marie Magnan, dite Sœur Paul de Damas, de Berthierville ; Amanda Giguère, dite Sœur Anne-Marguerite, de Saint-Remi ; Elisabeth Lapointe, dite Sœur Marie du Carmel ; Marie-Louise Sigouin, dite Sœur Marie-Hermine ; Marie-Anne Renaud, dite Sœur Marie-Lia ; Marie-Louise Guillemette, dite Sœur Hedwige de Pologne, de Montréal ; Clara Lavallée, dite Sœur Marie de Bethléem, de Saint-Thomas de Joliette ; Marie-Anne Perrault, dite Sœur Zachée ; Marie Gouger, dite Sœur Georgianne, de Saint-Paul de Joliette ; Georgina Clermont, dite Sœur Angéline de la Croix, de Sainte-Mélanie ; Alexina Bélanger, dite Sœur Ursule de Cologne ; Marie-Rose Allaire, dite Sœur Marie-Zoé, de Sainte-Ursule ; Albina Dumontier, dite Sœur Pierre-Olivier, de Saint-Barthéleml ; Mélina Allard, dite Sœur Marie-Hermance ; Parmélla Paquin, dite Sœur Marie-Dièdonné, de Saint-Tite ; Marie-Louise Désillets, dite Sœur Ladislas, de Lowell, Mass ; Angéla Guertin, dite Sœur Jean-Alfred, de Champlain ; Alexina Sévigny, dite Sœur Marie-Gertrude, de Sainte-Gertrude.

Coadjutrices : Sœur Caroline Riberdy, de North Adams, Mass ; Sœur Alphonsine Lebel, de Fall River, Mass.

Le Révérend Père Gonthier, s. j., fit le sermon de circonstance et le saint sacrifice fut célébré par M. l'abbé F.-X. Piette, chancelier de l'évêché de Joliette.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Malvina Gagnon, professe converse, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à l'Ile d'Orléans.

Mme Eusèbe Davignon, née Edise Lavole, décédée à Chambly.

M. Adolphe Audet, décédé à Laprairie.